

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CDG66

RAPPORT COMITE TECHNIQUE – séance du 5 avril 2018

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil d'administration de

- fixer l'effectif des emplois, à temps complet et/ou non complet, nécessaires au fonctionnement des services permettant l'activité normale du CDG voire faire face aux nouvelles missions décidées
- mettre à jour le tableau des effectifs des emplois et des grades nécessairement budgétés en 2018 en tenant compte à la fois des besoins de services (*avancement de grade*) et du fonctionnement du service « des agents mis à disposition »

En outre, le déploiement de la mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrières Rémunérations dit « PPCR » au 1^{er} janvier 2017 a impacté la structure du tableau des effectifs du CDG avec de nouveaux libellés de grades.

La mise à jour de notre tableau des effectifs est donc présentée à l'avis du Comité Technique ; il conviendra que cette instance se prononce également sur une ouverture du ratios d'avancement à 100%

Filière administrative

Emplois fonctionnels :

- 1 DGS (grade ADMINISTRATEUR)(TC) pourvu par intérim- emploi ouvert au titre de l'art 47 de la loi statutaire
- 1 DGA (TC) pourvu

CATEGORIE A

Cadre d'emplois : Attaches territoriaux (décret 2016-1798 du 20 décembre 2016- effet au 01.01.2017)

Grade : ATTACHE HORS CLASSE : nombre budgétaire fixé à 2 postes TC

- 1 effectif pourvu
- 1 poste vacant

Grade : ATTACHE PRINCIPAL territorial : nombre budgétaire fixé à 3 postes TC

- 2 effectifs pourvus
- 1 poste vacant

Grade : ATTACHE Territorial : nombre budgétaire fixé à 2 postes TC

- 2 effectifs pourvus

CATEGORIE B

Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux

Grade : REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} classe : nombre budgétaire fixé à 3 postes TC

- 2 effectifs pourvus TC en statutaire
- 1 poste vacant (statutaire)

Grade : REDACTEUR PRINCIPAL 2^{ème} classe : nombre budgétaire fixé à 1 poste TC

- 1 poste vacant (statutaire)

Grade : REDACTEUR Territorial : nombre budgétaire fixé à 4 postes TC

- 3 postes TC pourvus en statutaire
- 1 poste vacant à utiliser en MAD (contractuel ou statutaire)

Proposition de création **d'1 poste** supplémentaire (TC) à utiliser pour le service MAD ou statutaire

CATEGORIE C

Cadre d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux (décret 2016- 596 du 12 mai 2016)

Grade : Adjoint administratif principal 1^{ère} classe- nouvelle dénomination et nouveau classement en C3 : 7 postes TC

- 9 postes TC pourvus en statutaire

Proposition de création de 4 postes supplémentaires (TC) à utiliser pour le service MAD ou statutaire

Grade : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe- nouvelle dénomination et nouveau classement en C2 : 18 postes TC

- 7 postes TC pourvus en statutaire
 - 11 postes TC vacants (statutaire ou contractuel)
- Proposition de suppression de 5 postes vacants TC

Grade : Adjoint administratif - nouvelle dénomination et nouveau classement en C1 : 21 postes TC

- 4 postes TC pourvus en statutaire
- **17 postes vacants TC à utiliser statutaire ou pour le service MAD**

Filière : Technique

CATEGORIE A

2 Cadres d'emplois : INGENIEURS territoriaux

- **0 poste ouvert sur le grade d'INGENIEUR GENERAL**
- **0 poste ouvert sur le grade d'INGENIEUR en CHEF HORS CLASSE**
- **Grade : Ingénieur CHEF : nombre budgétaire fixé à 1 poste TC**
1 effectif statutaire pourvu à TC

- 0 poste ouvert sur le grade INGENIEUR HORS CLASSE
- 0 poste ouvert sur le grade d'INGENIEUR PRINCIPAL
- 0 poste sur le grade d'INGENIEUR

CATEGORIE B

Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux

Grade : TECHNICIEN PRINCIPAL 1^{ère} classe : nombre budgétaire fixé à 1 poste TC

- 1 poste vacant TC (statutaire ou contractuel)

Grade : TECHNICIEN PRINCIPAL 2^{ème} classe : nombre budgétaire fixé à 1 poste TC

- 1 effectif statutaire TC pourvu

Grade : TECHNICIEN : 0 poste ouvert

Proposition de création de 2 postes supplémentaires (TC) à utiliser pour le service MAD ou statutaire

CATEGORIE C

Cadre d'emplois : AGENT DE MAITRISE

- 0 poste ouvert sur le grade d'AGENT de MAITRISE PRINCIPAL

- **Grade : AGENT de MAITRISE : nombre budgétaire fixé à 1 poste TC**
1 effectif statutaire TC pourvu

Cadre d'emplois : ADJOINTS TECHNIQUES

- 0 poste ouvert sur le grade d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ère} Classe (C3)

- **Grade : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe-(C2)**
Nombre budgétaire fixé à 1 poste TC
 - effectif pourvu : 0
 - 1 poste vacant à utiliser en statutaire ou contractuel (MAD)
- **Grade : d'ADJOINT TECHNIQUE (C1) : nombre budgétaire fixé à 4 postes TC**
4 postes vacants TC (statutaire ou contractuel)

CONTRATS de droit privé :

APPRENTISSAGE : **nombre budgétaire fixé à 2 postes TC**
2 effectifs pourvus

POUR LES AGENTS NON TITULAIRES – Service MAD spécifiquement

Grade : Auxiliaire de puériculture de 1ere classe (C3)
0 poste ouvert

Grade : Auxiliaire de puériculture de 2ième classe (C2)
Nombre de poste ouvert à 0
Proposition de création d'1 poste (TC) à utiliser pour le service MAD

Grade : ATSEM PRINCIPAL 1ere classe (C3)
0 poste ouvert

Grade : **ATSEM PRINCIPAL 2ième classe (C2) : nombre budgétaire fixé à 4 postes TC**
5 postes TC pourvus en Mad contractuel
Proposition de création de 2 postes supplémentaires (TC) à utiliser pour le service MAD

Au Vu de l'exposé,

Il est demandé aux membres de cette instance :

- **D'approuver la mise à jour du tableau** des effectifs au 01 04 2018, des emplois et grades
- **D'approuver l'ouverture des ratios d'avancement de grade à 100%**
- **D'autoriser par principe** et si nécessaire, le recours à des agents contractuels (*toutes catégories*) sur la base de l'article 3 de la loi statutaire pour besoin occasionnel ou renfort saisonnier du CDG66 au titre de l'année 2018.